



PREMIER MINISTRE

vérité
efficacité
confiance

DISCOURS DU PREMIER MINISTRE
PROGRAMME DE STABILITÉ
BUDGÉTAIRE 2015 – 2017

29 avril 2014

Programme de stabilité budgétaire
Assemblée nationale - mardi 29 avril 2014
Allocution de Manuel VALLS, Premier ministre

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le président,
Mesdames, messieurs les députés,

Il y a trois semaines, je me présentais devant vous, investi par le Président de la République d'une mission : ouvrir une nouvelle étape du quinquennat. C'est-à-dire accélérer le rythme des réformes. Pour répondre plus efficacement, plus rapidement, aux attentes de nos concitoyens. Pour poursuivre le redressement de notre pays, de son économie.

Le 8 avril, vous m'avez accordé la confiance. Elle est essentielle. C'est la condition de la réussite. De la réussite de la France et des Français.

Le vote d'aujourd'hui est un moment de vérité. Ce n'est pas un vote indicatif. C'est un vote décisif ! Il marquera profondément l'évolution de notre pays. Ce moment nous invite tous au dépassement de nous-mêmes.

Depuis ma nomination, j'ai voulu ouvrir – et je continuerai ! – une nouvelle méthode de dialogue, de travail avec le Parlement. Un dialogue permanent, en responsabilité, constructif. Il est le socle des réformes nécessaires pour le pays.

Je viens soumettre à la discussion et à votre vote les grandes orientations du Programme de stabilité budgétaire de la France que le Ministre des Finances et des Comptes publics et le Secrétaire d'Etat au Budget vous ont déjà présentées en Commission des Finances.

* *

Mesdames, messieurs les députés,

Comme vous, j'aime la France. Je veux pour elle le meilleur. Je veux qu'elle regarde devant elle avec optimisme, en ayant conscience de ses atouts et en ayant confiance en elle-même. Je veux qu'elle retrouve cette envie d'aller de l'avant.

*

1. **Nous partageons, tous, les mêmes objectifs : la croissance, l'emploi et le pouvoir d'achat. Et ce vote, c'est une impulsion pour mettre en œuvre concrètement le pacte de responsabilité et de solidarité.**

Le Pacte de responsabilité et de solidarité, c'est la compétitivité de nos entreprises.

L'enjeu c'est de renforcer durablement l'offre productive de la France. Nous avons de nombreux fleurons à dimension mondiale, mais la base industrielle de la France, depuis 10 ans, s'est rétrécie. Nous avons perdu des dizaines de milliers d'emplois industriels. Il faut donc la réarmer dans la cadre de la compétition mondiale.

C'est la raison pour laquelle le cas d'Alstom est l'objet de toute l'attention du gouvernement et du Président de la République. L'Etat doit être à la manœuvre car c'est un enjeu stratégique national. Nous serons attentifs aux offres et à leurs garanties en termes de création d'activité en France, de localisation des centres de décision et d'emplois. Nous serons extrêmement vigilants, aussi, sur la question de l'indépendance énergétique...

Aujourd'hui, la croissance repart en France et en Europe. Mais elle est encore trop faible. Il faut donc la soutenir sans relâche, en redonnant des marges à toutes les entreprises - et notamment les PME, les PMI, les ETI -, en réduisant leurs charges.

Le CICE est une première étape. La plupart des entreprises vont commencer à le percevoir ces prochaines semaines.

Avec le Pacte de responsabilité et de solidarité, la baisse du coût du travail va s'amplifier. « Zéro charge » pour un salarié payé au SMIC au 1^{er} janvier 2015 c'est une incitation forte pour les employeurs.

La fiscalité des entreprises va également diminuer progressivement d'ici à 2017 avec la suppression de la C3S - contribution sociale de solidarité des sociétés - et la baisse de l'Impôt sur les sociétés.

Le pacte de responsabilité et de solidarité, c'est de l'emploi.

Ce sont les entreprises qui créent de la richesse et donc de l'emploi. Je fais confiance aux entrepreneurs, aux salariés, aux commerçants, aux artisans, aux créateurs. Je connais leur engagement. Le goût pour le travail et l'effort.

Jamais un tel effort n'a été consenti en si peu de temps, pour les entreprises et l'emploi : 30 milliards.

Il vous appartiendra, et c'est légitime, de vous assurer que les incitations fiscales attribuées aux entreprises servent bien les objectifs du pacte. Vous serez étroitement associés au suivi et aux évaluations que feront les partenaires sociaux des engagements pris par les représentants des entreprises.

Les marges dégagées par les entreprises ce ne doit être l'occasion d'augmenter les dividendes pour les actionnaires ou les rémunérations des dirigeants. Elles doivent servir l'investissement et l'emploi.

Il ne s'agit pas jeter la suspicion sur les entreprises. Il s'agit de mesurer pleinement l'efficacité de nos politiques publiques.

L'emploi, c'est celui des seniors qui, malgré leurs compétences, leur expérience, ne trouvent pas d'employeurs. C'est celui des jeunes que nous devons aider davantage à débiter dans la vie. Je le disais hier devant les préfets. Des dispositifs existent : les contrats d'accompagnement dans l'emploi, les contrats d'avenir, les contrats de générations. Et puis il y a surtout l'apprentissage qu'il faut développer, alors qu'il est en baisse, car il est une très bonne voie pour s'insérer dans l'entreprise. Le pacte doit venir prolonger ces dispositifs. Ces sujets sont en cours de discussion avec les partenaires sociaux.

Le pacte de responsabilité et de solidarité, c'est du pouvoir d'achat

Et l'enjeu est là : la vie chère, la difficulté à réaliser les projets du quotidien, à se loger cela doit être au centre de nos préoccupations.

La dernière enquête de conjoncture mensuelle auprès des ménages de l'INSEE montre que leur confiance continue de s'effriter. Les perspectives d'évolution de la situation financière personnelle chutent de 11 points. Chacun doit y être attentif.

Notre pays doit savoir mieux rémunérer le travail, en particulier tous ces employés, ces ouvriers qui travaillent dur et qui ont les plus grandes difficultés à boucler leurs fins de mois, à payer leurs factures, à rembourser leurs crédits.

La baisse de cotisations salariales pour les bas salaires va représenter, je le répète, pour un salarié au SMIC, la moitié d'un treizième mois, c'est-à-dire 500 euros par an. Voilà qui apporte du concret dans le budget des familles.

Pour les ménages aux revenus modestes, pour les bas salaires encore, une mesure fiscale de soutien au pouvoir d'achat interviendra dès cet automne. Nous en élaborerons ensemble les modalités, dans les prochains jours, pour la loi de finances rectificatives.

En règle générale, nous devons mettre un terme à ce réflexe de la hausse des impôts qui s'est vérifié depuis 2010 : 30 milliards par la précédente majorité, et 30 milliards par l'actuelle. Les Français n'en peuvent plus. Il faut donc nous engager dans une baisse des prélèvements obligatoires.

Au final, mesdames et messieurs les députés, le pacte de responsabilité et de solidarité, c'est un immense levier de confiance pour aller chercher la croissance.

*

2. Pourtant, depuis des années, les déficits et la dette nous étranglent et nous empêchent de réinstaller la confiance.

Depuis près de quarante ans, la France dépense, chaque année, plus qu'elle ne produit. Et nous savons tous que quand on vit au-dessus de ses moyens, on ne peut pas envisager sereinement l'avenir. Chacun le comprend. Les Français l'ont compris. La perte de confiance de notre pays, elle est là.

A force de déficits répétés, nos comptes publics sont devenus une entrave pour notre économie. La France est un grand pays, une grande puissance économique, industrielle et agricole. Elle se doit de garantir son indépendance financière, sa souveraineté, c'est-à-dire ne pas dépendre du bon vouloir des marchés financiers.

Le remboursement de notre dette, c'est le deuxième poste de dépense de l'Etat. Nous y consacrons, chaque année, 45 milliards d'euros. Vous tous, ici, le savez : c'est plus des deux tiers du budget de l'Education nationale ...Ce n'est plus acceptable ! La dette était de 1300 milliards d'euros en 2008, avant que nous ne la stabilisions à partir de 2012 autour de 1800 milliards.

Pendant longtemps - par manque de courage - nous avons rechigné à prendre les mesures qui s'imposaient. Ce n'était jamais le moment ... Malgré un niveau de prélèvements obligatoires parmi les plus élevés au monde, la France n'a pas su maîtriser l'évolution de sa dette publique.

Cette dérive s'est fortement accentuée depuis 2007. Le déficit s'établissait alors à 50 milliards d'euros. En 2009 et 2010, il a quasiment triplé, autour de 140 milliards d'euros. En 2011 et 2012, il avoisinait encore les 100 milliards. En 2013, même si nous l'avons ramené à 88 milliards d'euros, il continue de peser trop lourdement.

Le déficit a-t-il permis une amélioration de la situation des Français ? Non ! Notre PIB en 2013 était de 2 000 milliards d'euros : le même qu'en 2008.

Depuis, la population française a continué de croître. Et donc, en réalité, les richesses produites, rapportées au nombre d'habitants, ont diminué de 3%. Nous nous sommes donc appauvris collectivement ...

Laisser filer les déficits n'est donc pas la solution - et cela n'a rien à voir avec je ne sais quelle injonction bruxelloise - pour retrouver la croissance, pour redonner du pouvoir d'achat à nos concitoyens. Nos dépenses publiques doivent être financées. Je revendique le sérieux budgétaire.

Réduire nos déficits, c'est tout le sens du plan d'économies de 50 milliards d'euros que j'ai présenté au conseil des ministres, le 16 avril.

Mais ces efforts doivent s'accompagner également d'initiatives au niveau de l'Union Européenne pour soutenir la croissance. Cela passe par des politiques de grands

investissements, des politiques d'emplois. Mais aussi une politique monétaire plus adaptée car, aujourd'hui, le niveau de l'euro est trop élevé. Ce sera la démarche du Chef de l'Etat dans les négociations qui suivront le renouvellement du Parlement européen.

*

Mesdames et messieurs les députés,

3. Le plan d'économies qui vous a été présenté assurera notre redressement collectif.

Certains nous disent qu'il est trop timide ou insuffisant, d'autres, au contraire, qu'il est trop dur ... Moi, j'ai deux convictions.

La première, c'est qu'il est calibré pour assurer le redressement de notre économie. Le respect des 50 milliards, c'est le respect des engagements de la France, pour elle-même. C'est un impératif aussi pour sa crédibilité.

Ma seconde conviction, c'est que ce plan d'économie est bien réparti. Il est juste, car c'est la volonté du gouvernement. Et il est juste parce qu'il tient compte du dialogue nourri, exigeant et fructueux que j'ai eu avec les groupes de la majorité.

- Les minimas sociaux seront indexés régulièrement par rapport aux prix. Les plus démunis verront donc leur pouvoir d'achat garanti. Par ailleurs, deux prestations ont été augmentées de façon exceptionnelle le 1^{er} avril : l'allocation de soutien familiale, qui bénéficie aux parents isolés, de 5%, et le complément familial, de 10%, pour les familles nombreuses les plus pauvres.
- 6,5 millions de retraités modestes verront leur pouvoir d'achat intégralement préservé, c'est-à-dire, tous ceux qui perçoivent jusqu'à 1200 euros de pension. Pour eux, il n'y aura pas de report de la revalorisation.
- Nous devons soutenir les travailleurs aux revenus modestes, ceux pour qui la vie est dure, ceux qui désespèrent de retrouver un emploi. Mais plus que jamais, la lutte contre la pauvreté demeure notre priorité. Par conséquent, la revalorisation exceptionnelle du RSA, de 10% en 5 ans, interviendra bien, comme prévu, le 1^{er} septembre 2014.
- Les fonctionnaires des trois fonctions publiques aux rémunérations les plus modestes bénéficieront des mesures de revalorisations prévues pour la catégorie C et les agents de catégorie B en début de carrière. Ils sont le cœur de nos services publics, donc de notre cohésion sociale. Pour 1,6 million d'entre

eux, cela représente en moyenne environ 440 euros de salaire net en plus dès l'an prochain.

- Enfin, le gel du point d'indice des fonctionnaires fera l'objet d'un réexamen chaque année au regard de la croissance et des résultats du redressement économique de notre pays.

Ces mesures seront financées par de nouvelles économies que nous préciserons au fur et à mesure de nos rencontres.

*

4. Mais j'ai la conviction qu'il nous faut aller plus loin car, au fond, l'aspiration essentielle de chacun, c'est offrir un meilleur avenir à ses proches et à ses enfants. Il faut donc accélérer le rythme des réformes car l'avenir se prépare maintenant.

C'est la cohérence de notre stratégie : pacte, économies budgétaires, réformes.

Préparer l'avenir, c'est d'abord, la grande réforme territoriale que je vous propose.

Le constat est, je crois, partagé sur de nombreux bancs : l'action publique locale est parfois peu lisible pour nos concitoyens et pour nos entreprises. L'empilement des échelons, la superposition des compétences, les financements croisés nuisent à l'efficacité de l'action menée par nos collectivités.

Sur ce sujet, comme sur les autres, les Français attendent un discours de vérité, de responsabilité, loin des postures. Moderniser nos collectivités, c'est clarifier leurs domaines d'intervention, ajuster leur périmètre. C'est aussi leur permettre de s'adapter à la diversité des territoires. Je pense notamment à nos territoires périurbains et aux espaces ruraux, mais aussi aux quartiers de nos villes, à nos outre-mer qui connaissent des réalités difficiles dont il faudra, bien évidemment, tenir compte.

Cette réforme de nos collectivités, on en a beaucoup parlé. Mais à part le conseiller territorial qui n'a jamais vu le jour, rien n'a été fait. Il faut donc avancer.

C'est le sens des quatre axes de réformes que j'ai détaillés devant vous le 8 avril. Il s'agit de doter les régions de compétences approfondies et d'élargir leurs périmètres ; de redessiner des intercommunalités plus grandes et plus fortes ; de clarifier les compétences, en supprimant la clause de compétence générale ; et d'ouvrir le débat sur la suppression des conseils départementaux.

J'ajoute que nous devons être attentifs à préserver la capacité d'investissement des collectivités territoriales. Attentifs, également, à la situation financière des villes dont les ressources sont parmi les plus faibles, dans les territoires urbains, dans nos banlieues, comme dans les territoires ruraux. En somme nous devons être attentifs à la situation de villes comme Sarcelles, Drancy, Guéret ou Trélazé.

Les mesures prévues sont ambitieuses. Et j'entends les doutes, les critiques. Mais avec ces réformes profondes nous mettrons en œuvre une organisation territoriale plus efficace, avec des collectivités renforcées dans leurs missions. Et s'il faut aller plus vite encore, j'y suis prêt.

Repenser nos structures territoriales pour les rendre plus efficaces, c'est aussi, nécessairement, repenser le rôle et la place que l'Etat doit tenir dans nos territoires.

L'Etat territorial, c'est « l'Etat proche » des gens. C'est l'Etat qui a un rôle dans leur quotidien. Nous allons donc revoir et renforcer son organisation, tout particulièrement au niveau départemental. Les Français tiennent également à l'Etat central. Ils tiennent à son efficacité. Et pour qu'il soit efficace, l'Etat devra aussi se recentrer sur ses missions : la définition des stratégies nationales. Et ces missions devront être davantage ciblées pour être plus efficaces.

Préparer l'avenir, c'est ensuite restaurer pleinement la puissance de nos politiques publiques.

Qui veut gouverner, doit choisir. C'est ce que nous avons fait à travers deux priorités : l'école d'un côté ; la sécurité et la justice de l'autre.

L'école d'abord : le rythme de croissance d'un pays est très souvent lié aux performances de son système scolaire. Investir dans l'Ecole, c'est investir pour le développement, pas seulement le développement personnel de nos enfants, mais également le développement économique de notre pays. 30 000 postes seront encore créés dans l'Education nationale d'ici 2017 pour atteindre 60 000 postes supplémentaires en cinq ans ! C'est l'engagement que le Président de la République et cette majorité ont pris devant les Français. Et nous tenons nos engagements pour soutenir nos universités, la recherche et l'innovation.

La seconde priorité, ce sont la sécurité et la justice, car nous sommes convaincus qu'il n'y a pas d'avenir, donc pas de progrès social sans ordre. L'insécurité, le désordre sont des injustices sociales supplémentaires qui minent le pacte républicain. C'est pourquoi nous maintiendrons la création de 500 postes supplémentaires par an dans la police et la gendarmerie ainsi que les 500 prévus tous les ans dans la Justice et plus particulièrement dans la pénitencier.

Préparer l'avenir, c'est créer des logements. Le logement est au cœur des préoccupations de nos compatriotes, c'est le premier budget des familles. Et nous manquons cruellement de logement. Il faut diminuer les coûts de la construction,

diminuer les délais, tout en conservant la même exigence de qualité. Pour cela, nous sommes en train de mettre en œuvre 50 mesures de simplification des règles et des normes de construction.

Préparer l'avenir, c'est aussi accompagner les évolutions de la société.

Le vieillissement de la société est un défi majeur. Nous devons répondre aux inquiétudes des Français, qui craignent de devoir affronter seuls une future perte d'autonomie, ou qui doivent déjà faire face à celle de leurs parents. Là encore, c'est un sujet de grande préoccupation dans les familles. Je confirme donc que le projet de loi pour l'adaptation de la société au vieillissement sera présenté au conseil des ministres avant cet été.

Préparer l'avenir, c'est lutter, aussi, contre l'accroissement des inégalités dans le domaine de la santé. Un projet de loi permettra de réformer ce secteur et de faire face au besoin d'économies, sans réduire la prise en charge des soins, ni leur qualité. Les solutions existent : la chirurgie ambulatoire – qui permet aux patients d'être soignés dans la journée –, la mutualisation des achats pour les hôpitaux. Nous devons également éviter les actes médicaux inutiles, et poursuivre le mouvement de baisse des prix, pour les médicaments de marque comme pour les génériques.

Enfin préparer l'avenir, c'est s'engager avec conviction dans l'économie verte. La transition énergétique est une nécessité. C'est un impératif environnemental, bien sûr. C'est aussi, surtout, une source de croissance économique, un gisement d'emplois non délocalisables. La loi de Transition Énergétique sera transmise avant l'été au Conseil Économique, Social et Environnemental, en vue d'une inscription à l'agenda du Parlement à l'automne. Elle confirmera notre effort en faveur des énergies renouvelables, afin de réduire de 50%, en 2025 la part du nucléaire dans notre production d'électricité.

Préparer l'avenir, c'est répondre à la crise de confiance, mais aussi à la crise d'identité que traverse notre pays. Je l'ai évoquée lors de mon discours de politique générale. Et la politique que nous menons est également cohérente car elle veut l'apaisement. Elle veut rendre ce pays plus conscient de ses atouts. Plus fier de lui-même.

* *

Mesdames, messieurs les députés,

Ce que le gouvernement soumet aujourd'hui à votre vote, c'est le programme de stabilité pour les trois années à venir.

Notre stratégie collective vise la réussite de la France et rien d'autre. Sa force, c'est sa cohérence : tonifier la croissance par une réduction des coûts des entreprises, réduire les déficits qui nous asphyxient par des économies, soutenir le pouvoir d'achat par une baisse des prélèvements obligatoires.

Je vous ai dit mon souhait de travailler étroitement avec vous. Et c'est ce que nous ferons à l'été, puis à l'automne, lors de l'examen des textes financiers.

Lors de mon discours de politique générale, j'ai fait référence à Pierre MENDES-FRANCE. Je veux l'évoquer ici à nouveau, et rappeler ses mots : *« c'est parce que nous pouvons nous redresser en prenant appui sur les réalités que j'ai dénoncé les illusions »*.

Je sais que beaucoup de Français doutent. Ma mission est de redonner confiance, envie dans la parole publique. Et cela implique de dénoncer les illusions. De dire encore et toujours la vérité !

Je veux parler clair : ce Gouvernement ne demande pas de vote « à blanc », « juste pour voir », une indication. Le résultat du vote de cet après-midi conditionne à la fois la légitimité du Gouvernement, sa capacité à gouverner avec sa majorité, et, surtout la crédibilité de la France.

La vérité est ma responsabilité.

La confiance est le chemin.

La réussite collective des Français est notre but.

J'assume les choix qui sont faits !

J'assume, car c'est le choix de la cohérence ! Du courage !

J'assume, car c'est le choix de la croissance et de l'emploi !

J'assume, car c'est le choix des réformes et de l'avenir !

J'assume, car c'est le choix d'une fierté et d'un optimisme retrouvés !

J'assume, car c'est le choix de la confiance !

J'assume, car c'est le choix de la France !

Et ces choix, assumons de les faire ensemble ! Pour la France ! Pour les Français !

La France a besoin de votre force. Pour se mettre en mouvement. Voilà, pourquoi je sollicite votre vote !
